

Prévention :	Réunions de sensibilisation régulières a la population affichage systématique et permanente des consignes de prévention aux entrées des agglomérations et des centres de santé (lavage des mains, des fruits et légumes a l'eau chlorée) affichage des procédures a suivre lors d'une suspicion de Choléra.(mode de fabrication du sérum de réhydratation) mise a disposition de brancards a la population
Financements	Fabrication de lits spécifiques achat des médicaments achat des appareils de désinfection achat de désinfectant et savons Personnel

**CONTEXTE ET DESCRIPTION DE LA DEMANDE D'APPEL DE FONDS (A.EYMA, Directeur concert-action)**

Depuis le tremblement de terre de janvier 2010 la situation sanitaire en Haïti s'est nettement aggravée. Le pays tarde à se relever et à se reconstruire, et en plus du développement de l'habitat précaire, cause d'insalubrité, une épidémie de cholera a touché l'ensemble du pays et occasionné des milliers de cas de mortalité.

Dans un premier temps, les services de l'Etat appuyés par la communauté internationale et par les secteurs organisés de la société civile ont pu limiter l'importance de l'épidémie. Cependant, la population reste encore très vulnérable et de nouvelles poches d'affectation par la maladie demeurent possibles du fait des conditions environnementales déplorables, de l'inertie observée dans l'adoption de nouvelles pratiques d'hygiène, et de l'existence en saison pluvieuse de conditions favorables à la multiplication du pathogène.

La situation est d'autant plus alarmante que le mois de Juin marque le début de la saison cyclonique, soit la possibilité d'enregistrer en plus de fréquentes précipitations, des vents violents qui risquent de mettre à mal tout habitat ou autre structure non renforcée. De plus, après la première vague qui a motivé une réponse d'envergure et suscité la mobilisation des grandes agences et ONGs, le cholera acquiert progressivement le caractère d'une maladie endémique en Haïti. Du coup, les moyens affectés à l'extinction rapide de foyers résiduels ou émergents risquent d'être réduits. D'où la nécessité du développement et du maintien de capacités de réponse adéquates au niveau local.

Dans la zone de Palmes et de Delatte ou intervient Concert-Action avec l'appui du Secours Populaire Français, les premiers cas de cholera ont été enregistrés en novembre 2010. Des mesures ont aussitôt été prises en vue de faire

face à la situation. Concert-Action qui dispose d'équipes sur place a fait le gros du travail. La population a bénéficié aussi du soutien d'autres organisations qui ont organisé une ou deux caravanes de sensibilisation et d'éducation. Ces actions ont permis de passer la première étape avec relativement peu de dommages.

Cependant, à partir de Mai nous avons observé une nette recrudescence des cas, ce qui fait que dans cette région reculée, nos équipes sont fortement sollicitées.

- A Delatte, de novembre 2010 à février 2011, 40 cas ont été reçus au Centre de santé (décompte au 16 février). Cependant, il y a 25 cas enregistrés pour le seul mois de mai (décompte au 27 mai)
- Aux Palmes, de novembre 2010 à avril 2011, 88 cas ont été reçus, avec seulement 7 cas en avril. Cependant, il y a plus d'une soixantaine de cas pour le seul mois de mai (décompte au 26 mai).

Aux Palmes en particulier, les nuits sans sommeil se succèdent pour le médecin et les trois auxiliaires. Le rythme et les conditions de travail sont devenus particulièrement éprouvants. Ces derniers jours, nos capacités sont dépassées avec près de 35 cas en traitement, alors que nous avons une capacité normale d'accueil et de prise en charge de 15 lits. Des appels ont été adressés en direction des autorités communales de santé et d'autres ONGs. Nous avons bien reçu de l'OMS un stock de fournitures (savon, et quelques équipements (vaporisateurs, seaux, sacs mortuaires, blouses, tente, ...), mais l'aide apportée n'est pas de nature à renforcer ou à soulager le personnel soignant, ni tout à fait appropriée à l'amélioration des conditions logistiques.

Certes, nous avons dû prendre des dispositions en urgence:

1. Nous avons fait venir deux auxiliaires de Delatte en renfort, mais ce faisant, nous avons réduit la capacité de réponse aux urgences de cet autre dispensaire distant de 5 heures de marche ou 3 heures minimum en véhicule tout-terrain de l'hôpital de référence.
2. Nous avons étendu l'espace d'accueil et de mise sous traitement en recouvrant de bâches la cour ; une solution qui ne résout pas vraiment les problèmes et qui ne saurait durer, car ces abris improvisés ne mettent pas les patients tout à fait à l'abri des précipitations ... l'espace reste humide et insalubre ... et de plus les bâches ne sauraient résister aux forts vents.

Aussi, d'autres dispositions doivent être prises, pour lesquelles nous sommes à la recherche de moyens financiers :

- Vu le nombre de patients en traitement sous bâches au Centre de santé des Palmes, il nous faut trouver au plus tôt les moyens d'aménager d'autres abris plus fonctionnels, réutilisables, plus solides et durables, en vue d'éviter le pire. Il s'agira de dresser dans une partie de la cour deux tonnelles couvertes de tôles ondulées. Le sol sera bétonné sur près de 50 mètres-carré. A Delatte aussi, un espace équivalent sera bétonné en prévision.
- Nous devons aussi recruter des auxiliaires sur une courte période pour aider le personnel en place dans les deux Centres de santé à gérer ce pic d'affluence. La présence de 2 auxiliaires de plus sont nécessaires pendant 3 mois
- Nous devons aussi renforcer le travail d'animation et d'éducation dans les communautés. La situation actuelle prouve l'insuffisance des mesures prises jusqu'ici. Les nouvelles pratiques d'hygiène ne sont pas facilement adoptées ... et ce n'est qu'en insistant dans la délivrance des messages que l'on obtiendra les changements de comportement souhaités. 8 animateurs effectueront ce travail pendant 3 mois dans les deux zones. Ils seront aussi disponibles pour effectuer le traitement rapide à l'eau chlorée des résidences des personnes malades. Ils s'occuperont aussi de la distribution d'imprimés sur les mesures à prendre et les attitudes salutaires à adopter ; ils placeront des bannières portant des messages de sensibilisation dans les lieux de très grande fréquentation (marchés, écoles, routes,...)